

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 6 novembre 2019

## Lancement du club départemental isérois des entreprises inclusives

Parce que l'inclusion est l'affaire de tous, les entreprises iséroises, accompagnées par les services de l'État, se mobilisent sur cette thématique. Ce mercredi **6 novembre, 22 entreprises qui s'étaient déjà engagées dans la démarche de mobilisation nationale « plan 10 000 entreprises inclusives » et « PAQTE »** (*Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises*), ainsi que de nouvelles entreprises volontaires, **se sont réunies** en présence de l'ensemble des acteurs de l'emploi et des collectivités locales, dans les locaux de l'unité départementale de la DIRECCTE.

Cet événement a été l'occasion de présenter une synthèse des engagements des entreprises dans une logique **de partage des bonnes pratiques** en matière d'inclusion des publics fragiles et des habitants des quartiers politique de la ville.

Cette rencontre a également permis de **lancer officiellement le club départemental des entreprises inclusives en Isère**. Plusieurs entreprises ont affirmé leur motivation pour faire vivre et animer ce réseau afin de poursuivre le développement de la démarche sur notre département. L'objectif de ce club d'entreprises est la mutualisation d'actions inclusives, le partage d'expériences entre pairs et le développement de nouveaux dispositifs.

Ce rendez-vous s'inscrivait dans la continuité du déploiement de cette démarche en Isère, présentée le 22 mai 2019, par la secrétaire générale adjointe de la préfecture, Chloé LOMBARD.

Les entreprises volontaires pour intégrer cette démarche avaient ensuite formalisé leurs nombreux engagements à travers **la signature de chartes lors d'une première cérémonie** qui s'est tenue le 16 juillet en préfecture, présidée par Monsieur le Préfet de l'Isère. Le Conseil Départemental, Grenoble Alpes Métropole, les communautés d'agglomérations et de communes s'étaient alors associés à l'État dans cette dynamique en signant également ces chartes.

**Le contexte économique favorable en Isère**, avec un taux de chômage de 6,9% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, en diminution depuis plus d'un an, ne doit pas occulter les difficultés qui perdurent pour les personnes toujours en recherche d'emploi. L'inclusion étant l'affaire de tous, l'engagement de ces entreprises motrices est à saluer particulièrement. En s'associant à cette démarche, **elles créent des passerelles et renforcent l'action du service public de l'emploi et de l'ensemble des acteurs** impliqués quotidiennement dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté.

**Pour plus d'informations sur la démarche, vous pouvez contacter l'unité départementale de l'Isère de la DIRECCTE : [ara-ud38.dispositifsemploi@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud38.dispositifsemploi@direccte.gouv.fr)**

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38